



Nations Unies Commission économique pour l'Afrique

**QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES PAYS EN PREVISION DE
L'EXAMEN ET DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU
PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING QUINZE ANS APRES SON
ADOPTION (BEIJING+ 15)**

Nom du pays: UNION DES COMORES

**Nom de la personne chargée
de coordonner les réponses:** SITI KASSIM SOUFOU

Fonction/Titre: Commissaire Générale à la Solidarité et à la Promotion du Genre

Adresse : Moroni- Zilimadjou- Union des Comores

Téléphone – (Fixe): 00 269 773 85 98 / 00 269 763 11 34
- (Mobile): 00 269 333 06 67 à défaut 00 269 338 98 87

Télécopie: _____

Courriel: kassimsiti@yahoo.fr

INTRODUCTION

Questionnaire à l'intention des pays en prévision de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing quinze ans après son adoption (Beijing) +15

L'adoption, en 1995, du Programme d'action de Beijing a inauguré une nouvelle ère pour l'autonomisation et la promotion de la femme. Ce programme invite tous les gouvernements à intensifier leurs efforts pour prendre en charge la question de l'inégalité entre hommes et femmes. En réponse à cet appel, les pays africains ont réitéré, en 2004, leur engagement à l'égard des objectifs du programme et de l'égalité entre hommes et femmes de manière générale. C'est ainsi qu'ils se sont engagés à relever les défis identifiés dans la *Synthèse des rapports intérimaires nationaux sur la mise en œuvre des programmes d'action de Dakar et de Beijing (2004)*. Le prochain examen portera donc sur les progrès accompli par les pays après la 7^{ème} Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing + 10).

L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé les Commissions régionales, notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de suivre la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. A une réunion récente du Comité femmes et développement, les Etats membres ont pris connaissance du processus d'examen de la mise en œuvre du programme en Afrique et l'ont adopté avec quelques amendements à la session d'août 2008 du Comité.

Le processus d'examen en Afrique sera mené par plusieurs parties intéressées, notamment l'Union africaine et les organismes des Nations Unies. Afin d'assurer l'efficacité de l'examen, le présent questionnaire a pour objet de recueillir des données sur l'état de la mise en œuvre des politiques, programmes et mesures législatives dans le domaine de l'autonomisation et de la promotion de la femme dans votre pays. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renseigner ce questionnaire de manière participative et en consultation avec toutes les parties intéressées par la mise en œuvre des activités relatives à l'autonomisation et à la promotion de la femme dans votre pays. Le mécanisme national en charge de la question de l'égalité entre hommes et femmes devrait assurer la coordination et fournir la documentation nécessaire à l'appui des réponses.

Les questionnaires dûment remplis seront analysés et résumés par la CEA et les résultats seront publiés dans le *rapport de synthèse* du rapport régional sur Beijing + 15 dans le cadre de la contribution africaine à l'examen et l'évaluation à l'échelle mondiale de Beijing + 15.

Le Secrétaire exécutif de la CEA vous saurais donc gré de bien vouloir renvoyer le questionnaire dûment rempli à la CEA, à l'adresse indiquée ci-après, par l'intermédiaire de la Communauté économique régionale et du Bureau sous-régional de la CEA de votre région:

**The OIC
African Centre for Gender and Social Development
Economic Commission for Africa
P.O. Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia
Fax: 251 11 551 2785/ 4416**

Les questionnaires sous le format MS Word doivent également être envoyés à l'adresse ci-après:
eleteane@uneca.org

La date limite de présentation du rapport est fixée au **30 juin 2009**

Merci par avance pour votre aimable collaboration.

ACRONYMES

CEA	Commission économique pour l'Afrique
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement (<i>tenue au Caire (Egypte) en 1994</i>)
DSRP	Document stratégique pour la réduction de la pauvreté
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

PREMIERE PARTIE

Mise en place d'un climat propice

Préambule: Dans la présente section, les pays évaluent dans quelle mesure il existe un climat propice à une mise en œuvre efficace du Programme d'action de Beijing. Cette évaluation doit s'appuyer sur les aspects ci-après relatifs à la mise en place d'un tel climat pour la mise en œuvre du Programme:

- a) Dispositifs institutionnels
- b) Engagement à l'égard de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- c) Engagement à l'égard des protocoles continentaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- d) Engagement à l'égard des protocoles sous régionaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- e) Adoption d'une politique nationale en matière d'égalité entre hommes et femmes
- f) Questions nouvelles pour l'Afrique
- g) Intégration des principes d'égalité entre hommes et femmes aux stratégies nationales de développements et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

a) Dispositifs institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes

1.1 Des dispositifs institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes ont-ils été mis en place, conformément aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing et aux recommandations des différents examens de sa mise en œuvre?

Oui

Non

Si c'est le cas, veuillez énumérer les différents dispositifs et mécanismes institutionnels existants:

Dispositif institutionnel	Année de mise en place	Fonction(s)
Direction Nationale de la Promotion du Genre	1990	Réalisation des activités afférentes
Commissariat Général à la Promotion du Genre	2009	Conception, coordination, développement d'un partenariat, suivi et évaluation des programmes

1.2 Quelles sont les principales contraintes qui entravent le bon fonctionnement des mécanismes nationaux en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ?

- Contraintes culturelles, sociales et économiques limitant l'accès aux femmes à l'éducation, la santé et surtout en matière de reproduction .
- Manque de dispositif de sécurité sociale
- Non application du code de la famille
- Manque de budget / fonds alloué aux activités afférentes
- Parfois confusion des tâches voire méconnaissance méthodologique d'intégration genre dans les politiques et programmes de développement
- Instabilité voire mobilité de son personnel

b) Engagement vis-à-vis de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

1.3 Quelles nouvelles activités ont été menées en relation avec la Convention depuis l'évaluation de 2004? Quels enseignements ont-ils été tirés?

Campagne de sensibilisation et vulgarisation du document (petits livrets CEDAW) à travers les différents associations féminines (FAWECOM)

Enquête sur l'étude quantitative sur la violence à l'égard des femmes comoriennes

Etude sur l'amélioration des connaissances des droits des femmes aux Comores

1.4 Le gouvernement a-t-il ratifié le protocole additionnel à la Convention?

Oui année de ratification [1981) on

c) **Engagement à l'égard des protocoles continentaux sur l'égalité hommes - femmes**

1.5 Indiquer les mesures prises pour appliquer au niveau national la politique, la stratégie ou le cadre ci-après qui ont été adoptés à l'échelle continentale:

Année

1. *Déclaration solennelle de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes* [_1997_]

1.1. Présentation de rapports: Toujours Parfois Jamais

2. *Protocole africain sur les femmes* [REFAMP]

2.1. Présentation de rapports: Toujours Parfois Jamais

d) **Engagement à l'égard des politiques et stratégies sous régionales pertinentes**

1.6 Indiquer les politiques ou stratégies sous régionales pertinentes et les mesures prises au niveau national

Instrument	Mesures prises au niveau national
Projet des stratégies (Commission de l'Océan Indien)	Adoption en juin (2007)
Politique Nationale d'Equité et d'Egalité du Genre	Elaboration d'un plan de mise en œuvre en 2008 Vulgarisation prévue courant 200

e) **Adoption d'une politique nationale en matière d'égalité hommes - femmes**

1.7 Le gouvernement a-t-il élaboré une politique nationale en matière d'égalité hommes - femmes ou, le cas échéant, révisé la politique en place en application des recommandations de Beijing + 10 ?

Oui Année d'adoption [_2007] Non

f) **Questions nouvelles pour l'Afrique**

1.8 Votre gouvernement a-t-il mis en place un mécanisme de budgétisation favorable à l'égalité hommes – femmes?

Oui Année de mise en place [_____] Non

1.9 Quels enseignements ont-ils été tirés de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière d'égalité entre les hommes et les femmes?

Cœuvrer pour la promotion du genre c'est lutter contre les facteurs d'ordre culturel et traditionnel constituant les principaux obstacles à l'épanouissement des femmes et limitant leur accès aux sphères de décisions

g) Intégration des principes de l'égalité entre les hommes et les femmes aux stratégies nationales de développement et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté

1.10 Le gouvernement a-t-il mis au point une stratégie nationale de développement ou un document stratégique pour la réduction de la pauvreté ?

Stratégie: Oui Année [1994] Non
 Document: Oui Année [1993] Non

Si c'est le cas, veuillez indiquer les domaines intégrés à la stratégie nationale de développement et inscrits au budget du programme national d'activités (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est oui*)

Questions relatives à l'égalité hommes-femmes intégrées aux stratégies nationales de développement ou au document stratégique pour la réduction de la pauvreté

Questions relatives à l'égalité hommes-femmes inscrites budget du programme au national de développement

Les 12 domaines critiques	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
1. Les femmes et la pauvreté	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les femmes et l'économie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Éducation et formation des femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Les femmes et la santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. La violence à l'égard des femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les femmes et les conflits armés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les femmes et la prise de décision	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Les droits fondamentaux des femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Les femmes et les medias	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Les femmes et l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. La petite fille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Le VIH/Sida	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions nouvelles pour l'Afrique		
13. Financement de l'égalité hommes-femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14. Autres (préciser)		

1.12 Veuillez évaluer le degré de disponibilité dans votre pays des statistiques et données ci-après

Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Très insuffisant
1	2	3	4	5

Disponibilité des statistiques sur la question de l'égalité hommes - femmes dans les domaines ci-après	Réponse				
	1	2	3	4	5
Données ventilées par sexe sur les questions sociales (éducation, santé)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Données ventilées par sexe sur les questions économiques (production, revenu, commerce, emploi, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur les questions environnementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur la gestion du temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statistiques sur la violence liée au genre /violence à l'égard des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Statistiques sur les postes de responsabilité occupés par les femmes (gouvernement, Parlement, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1.13 Évaluer l'efficacité de la méthode de diffusion des statistiques sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes

Très suffisante	Suffisante	Moyenne	Mauvaise	Insuffisante
1	2	3	4	5

1.13.1 Fait-on appel aux TIC? Oui Non

Veillez préciser:

Bien qu'il existe les TIC, la Presse et des structures en charge du genre, il y a lieu de renforcer leurs capacités.

DEUXIEME PARTIE: Examen des 12 domaines critiques et autres questions nouvelles

Préambule: La deuxième partie contient une série de questions qui peuvent être utilisées pour évaluer les résultats d'un pays par rapport aux mesures que doivent prendre les gouvernements, comme indiqué dans le Programme d'action de Beijing de 1995. Tous les domaines critiques sont couverts. Les pays examineront également leurs résultats à la lumière des questions interdépendantes et des questions nouvelles pour l'Afrique en rapport avec le Programme d'action de Beijing.

Section 1: Les femmes et la pauvreté

a) Mesures prises par le gouvernement

2.1.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement à travers la révision des grandes orientations, la mise en place d'un nouveau cadre juridique et d'autres interventions et stratégies socio-économiques, pour renforcer l'autonomie des femmes et réduire leur niveau de pauvreté. *(Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")*

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Réaffectation des dépenses publiques en faveur des programmes et projets visant à renforcer l'autonomie des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Mise en place des institutions financières locales (MECK et SANDUK) et des lignes de crédits	Développement des AGR conduites par les femmes surtout dans le commerce(depuis 1996)
Mise en place d'instruments de protection sociale (filets de protection en faveur des femmes et des petites filles)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Code de la famille comorien Lo contre la criminalisation et le viol	Adopté par le gouvernement (?) Elaboration du plan de mise en oeuvre
Fourniture de services (formation, services juridiques, crédit) aux femmes pour la création d'entreprises.	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Projets Activités Génératrices de revenus (AGR)	Octroi des crédits aux femmes pour création des micro entreprises(1997)

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.1.2 En ce qui concerne le domaine critique "Les femmes et la pauvreté", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l'autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. *(Cocher la case appropriée)*

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'un mécanisme de gestion axé sur les résultats	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et utilisation des TIC pour réduire la pauvreté des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes - femmes pour réduire la pauvreté	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Section 2: Education et formation des femmes

a) Mesures prises par le gouvernement

2.2.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement en faveur de l'éducation et de la formation des femmes. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Elimination des obstacles qui entravent l'accès des garçons et des filles à l'éducation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Suppression des droits d'inscription scolaire au niveau du primaire	Taux élevé des filles scolarisées que celui des garçons
Mesures visant à renforcer la présence et le maintien des femmes et des filles dans l'enseignement supérieur, notamment dans les sciences, les mathématiques et la technologie	Oui <input type="checkbox"/>		
Comblent l'écart entre hommes et femmes dans l'alphabétisation fonctionnelle de base	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	À travers les associations villageoises (formations)	
Appuyer et effectuer des études et des recherches sur la question de l'égalité hommes - femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Eliminer les disparités entre hommes et femmes dans tous les domaines de l'enseignement supérieur d'ici à 2015	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Plan de l'éducation pour tous Loi d'orientation	Mise en place de l'approche par compétence Promulguée en 1994
Mesures pour lever les obstacles qui entravent la scolarisation des adolescentes enceintes	Oui <input type="checkbox"/>	NON	

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.2.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Education et formation des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l'autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. (Cochez la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC pour l'éducation des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions de sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes – femmes en faveur de l'éducation et de la formation des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

Le plan national de l'éducation pour tous, le système RESN(CONFEMEN), les tableaux de bords du ministère de l'Education Nationale, l'Approche par les compétences (APC).

Section 3: Les femmes et la santé

a) Mesures prises par le gouvernement

2.3.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer des services de santé de qualité pour les femmes (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est “oui”*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et de la Déclaration de Copenhague	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Elaboration, mise en œuvre et suivi de programmes de santé tenant compte de l'égalité hommes - femmes, notamment des services de santé en matière de reproduction et de sexualité et des services d'éducation abordables pour les femmes et les jeunes filles, et augmentation des ressources pour la santé des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Politique nationale SR Politique nationale santé Formation des sages femmes (manuels élaborés)	Prise en charge des MST (années 80-90 à 2009)
Réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, prise en charge des effets des avortements non médicaux, accès permanent des filles aux services et information en matière de santé et de nutrition, et lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables pour la santé des femmes et des filles, notamment les mutilations génitales	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Campagne de vaccination antitétaniques des femmes en âge de procréer Formation des accoucheuses traditionnelles Feuilles de route SR	des jeunes sensibles aux IST. Sensibilisation accrue des grossesses précoces
Appui aux interventions visant à réduire la propagation du paludisme, des maladies cardiovasculaires, des infections sexuellement transmissibles et des cancers féminins, notamment la fourniture de services de santé en matière de reproduction gratuits ou subventionnés	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Programme d'éradication du paludisme Amélioration des plateaux absestricaux	Démonstration et sensibilisations sur la lutte contre le paludisme Distribution des moustiquaires (2006/2007/2009)
Introduction de cours obligatoires sur l'égalité hommes-femmes dans les facultés de médecine	Oui <input type="checkbox"/>	PAS ENCORE	

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.3.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire “*Les femmes et la santé*”, veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer des soins de santé de qualité pour les femmes et à réduire la pauvreté. (*Cochez la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC pour la santé des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes pour améliorer la santé des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Appui aux femmes âgées	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Appui aux filles contaminées par le VIH/Sida	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est “oui”, veuillez préciser:

Suivi clinique des femmes âgées (ARV disponible et gratuit)

Le taux de mortalité maternelle estimé à 381 décès pour 100 000 naissances vivantes e 2003.

13,9% de la population en âge de procréer ont utilisé une méthode contraceptive (enquête MICS 2000) dont le taux de prévalence contraceptive était de 19,4% pour les femmes.

Section 4: Le VIH/Sida et ses effets sur l'égalité hommes-femmes

a) Cadre institutionnel et politique national

2.4.1 Votre gouvernement a-t-il mis en place un cadre institutionnel pour la prise en charge de la question du VIH/Sida ou adopté une stratégie ou des mesures, notamment une modification du dispositif législatif pour répondre aux préoccupations en la matière ?

Oui

Non

Si oui, veuillez apporter les précisions ci-après:

	Oui	Non
1. Existence d'une politique du VIH/Sida soucieuse d'égalité entre les homes et les femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Existence de directives et normes de prestation de services soucieuses d'égalité entre les hommes et les femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Disponibilité des ressources humaines suffisantes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Autres (veuillez préciser):	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Création d'un programme national de lutte coontre le VIH/SIDA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Mise e place et opérationnalisation d'un Comité Mondial (CCM) du projet Fonds Mondial	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.4.2 Votre gouvernement a-t-il mis en place des cadres juridiques opérationnels pour atténuer la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles et en assure-t-il le suivi?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser

b) Stratégie de prévention et de traitement du VIH/Sida

2.4.3 Votre gouvernement a-t-il adopté récemment des mesures et des politiques visant notamment à modifier la législation dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de traitement du VIH/Sida?

Stratégies de prévention et de traitement du VIH/Sida	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Conseils et dépistage volontaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Existence des centres de dépistage	
Disponibilité et utilisation des préservatifs masculins et féminins	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Existence des points de distribution	

Interventions ciblées en direction des femmes et d'autres groupes vulnérables	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Existence des sites PTM	
Prévention de la transmission de la mère à l'enfant	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	ARP disponibles et gratuits	
Administration de la thérapie antirétrovirale	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Nouvellement crée	Creation service conseiller(2009)
Campagnes de communication pour modifier les comportements	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Soins médicaux et psychologiques et services sociaux pour les victimes du VIH/Sida	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Soins à domicile	Oui <input type="checkbox"/>		
Autres (veuillez préciser)	Oui <input type="checkbox"/>		

Section 5: Violence à l'égard des femmes

a) Mesures prises par le gouvernement

2.5.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour éliminer la violence à l'égard des femmes (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Stratégies de prévention et de traitement du VIH/Sida	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Dispositions juridiques pour sanctionner la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Une loi considérant le viol comme délit	Adoption de la loi en 2007
Promulgation ou renforcement de la législation sanctionnant les contrevenants et appui aux femmes victimes de violence à travers une assistance judiciaire et juridique	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Politique nationale à égalité et équité adoption en 2007	
Prise en compte de l'égalité hommes -femmes dans toutes les politiques et lois en rapport avec la violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Accès des femmes handicapées à l'information sur les services en faveur des victimes de la violence	Oui <input type="checkbox"/>		
Existence de foyers et de services de secours dotés de moyens financiers suffisants à la disposition des filles et des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Recherche, collecte de données et compilation de statistiques sur la violence au sein de la famille	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	ODEROI	Mise en place des cellules d'écoute 2006
Mesures visant à empêcher le tourisme sexuel et la traite des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement des médias à examiner les effets des approches stéréotypées des rôles respectifs des hommes et des femmes, notamment celles qui sont véhiculées par la publicité	Oui <input type="checkbox"/>		

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.5.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "La violence à l'égard des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes pour éliminer la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

*Traduits en projet: mise en place du PNEE6(Politique Nationale d'Equité et d'égalité du 6^{ème}

Section 6: Les femmes et les conflits armés

a) Mesures prises par le gouvernement

2.6.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les femmes dans les situations de conflit armé (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
La voix des femmes dans la prévention des conflits est entendue et elles participent activement aux processus de paix, notamment la planification, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets en faveur des réfugiés	Oui <input type="checkbox"/>		
Formation des femmes au règlement des conflits, à la réconciliation et à la tolérance	Oui <input type="checkbox"/>		
Prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans le règlement des conflits armés et autres	Oui <input type="checkbox"/>		
Enquêtes et poursuites contre les membres de la police, des services de sécurité et des forces armées impliqués dans des actes de violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Protection et garantie de l'intégrité des femmes réfugiées	Oui <input type="checkbox"/>		
Formation des officiers de l'armée dans le domaine des droits fondamentaux des femmes et mesures pour aider les femmes réfugiées à surmonter les traumatismes consécutifs aux viols et à l'isolement	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions du Protocole de l'UA sur les droits fondamentaux des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Ratification et intégration des conventions et protocoles internationaux à la législation nationale	Oui <input type="checkbox"/>		

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.6.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et les conflits armés", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les femmes dans les conflits armés. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
--	---------	---------

Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC en faveur des femmes dans les situations de conflit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes en faveur des femmes dans les conflits armés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Section 7: Les femmes et l'économie

a) Mesures prises par le gouvernement

2.7.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer la pleine participation des femmes à l'économie (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Adoption et promulgation de lois garantissant un accès égal à l'emploi et à la protection sociale	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Code du National (CTN)	
Garantie d'un accès égal aux capitaux et aux opportunités commerciales.	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Direction de l'entrepreneuriat féminin	Crée en 2007 femmes entrepreneurs
Renforcement des capacités dans le domaine de l'analyse économique qui tient compte de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux garantissant la participation des femmes à l'économie			

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.7.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et l'économie", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer la pleine participation des femmes à l'économie. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC pour la participation des femmes à l'économie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes pour favoriser la participation des femmes à l'économie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

*Projet Cadre Intégré (PNUD ; politique Nationale de l'emploi

**Distribution d'intrants aux familles nécessiteuses (FAO ; AAIDA

***Formations en faveur des femmes par la Chambre de Commerce et d'Industrie

Section 8: Les femmes et la prise de décisions

a) Mesures prises par le gouvernement

2.8.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes à la gouvernance, au pouvoir et à la prise de décisions. (*Ne cocher la case correspondante que si la réponse est “oui”*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Encouragement et renforcement de la représentation des femmes dans les structures politiques	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Protocole d'accord avec l'Etat Comorien	Projet femme et Prise de décision 2005-2007
Encouragement d'une plus grande participation des femmes, notamment les autochtones, aux processus de prise de décisions	Oui <input type="checkbox"/>		2009-2011
Appui aux travaux de recherche visant à identifier les voies et moyens de renforcer l'autonomie politique des femmes			

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.8.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire “*Les femmes et la prise de décisions*”, veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes au pouvoir et à la prise de décisions. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC pour la participation des femmes à la prise de décisions	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est “oui”, veuillez préciser:

*Mise en place d'un Commissariat Général à la Promotion du Genre ; Projets Genre financés par UNDP ; UNIFEM et UNFPA , Création d'un Réseau National des Avocats du Genre (RENAB , Réunion de la DSRP pour intégrer la sécurité alimentaire, Formations sur les Concepts Genre,

Section 9: Droits fondamentaux des femmes

a) Mesures prises par le gouvernement

2.9.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les droits fondamentaux des femmes. (*Ne cocher la case correspondante que si la réponse est “oui”*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Présentation en temps voulu à la Commission du rapport sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Diffusion de l'information sur les mécanismes de recours nationaux, régionaux et internationaux contre les violations des droits des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Adoption des lois contre les auteurs des VBG	
Consécration du principe de l'égalité hommes-femmes dans la législation nationale et multiplication des programmes pour protéger les droits fondamentaux des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Etude Comparative entre législation comorienne et droits humains	Réalisée en 2006
Traduction dans un langage accessible au plus grand nombre des données relatives à l'égalité hommes-femmes, notamment les protocoles pertinents	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration du rapport National de développement humain « Genre et Développement »	2006
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux et africains garantissant les droits fondamentaux des femmes			

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.9.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*Les droits fondamentaux des femmes*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les droits des femmes. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

*Bien que faible ; mais il y a une participation des femmes dans les sphères de prise de décision, Résistance des hommes sensibles aux questions du Genre souvent mal interprétées

Section 10: Les femmes et les medias

a) Mesures prises par le gouvernement

2.10.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes dans les medias (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mesures pour appuyer la recherche sur les femmes et les medias et garantir leur accès et leur participation à ces moyens d'information	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Recrutement des femmes journalistes à égales compétences avec les hommes	
Encouragement des politiques médiatiques favorisant l'égalité hommes- femmes, en général, et dans les nominations à tous les postes dans les medias, en particulier	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Encouragement et reconnaissance des réseaux médiatiques féminins	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement de la participation des femmes à l'élaboration des directives professionnelles et des codes de conduite des medias	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Encouragement des travaux de recherche soucieux d'égalité entre les hommes et les femmes, mise en œuvre d'une stratégie d'information, d'éducation et de communication et appui à la recherche sur les femmes et les medias	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions du Sommet mondial sur la société de l'information			

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.10.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*Les femmes et les medias*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes dans les medias. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Section 11: Les femmes et l'environnement

a) Mesures prises par le gouvernement

2.11.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes aux activités liées à l'environnement (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant
--	---------	---	--

		niveau national	la date (année)
Mesures intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre d'une gestion écologiquement rationnelle des ressources, notamment en milieu rural	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	PROGECO	Projets de la COI financés par l'UE (2007)
Mesures pour prendre en compte l'égalité hommes-femmes dans la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement n° 7 et renforcer l'autonomie des femmes en tant que productrices et consommatrices pour assurer l'efficacité des interventions dans le domaine de l'environnement	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Création des lignes de crédits pour les agricultrices. Création des caisses villageoises	Conditions allégées, projets OCB
Fourniture d'une assistance technique aux femmes dans certains secteurs comme l'agriculture, la pêche, la petite entreprise, le commerce et l'industrie	Oui <input type="checkbox"/>		
Évaluation des politiques et programmes du point de vue de leurs effets sur l'environnement et de l'accès égal des femmes aux ressources naturelles et à leur utilisation	Oui <input type="checkbox"/>		

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.11.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et l'environnement", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à favoriser une participation égale des femmes dans le domaine de l'environnement. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes -femmes et TIC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Section 12: La petite fille

a) Mesures prises par le gouvernement

2.12.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement en faveur des petites filles (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Elimination des injustices et des obstacles au droit d'héritage des petites filles	Oui <input type="checkbox"/>		
Adoption et promulgation d'une législation pour protéger les	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Code de la famille	2007

jeunes filles de toutes les formes de violence et ne légaliser les mariages qu'avec leur consentement		-Non au mariage avant 18 ans	
Mise en œuvre de politiques, plans et programmes pour assurer la survie, la protection, l'épanouissement et le progrès des ss	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Programme de la protection de la petite fille	
Recherches en cours sur la situation des petites filles et réadaptation des politiques et programmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Disponibilité du PANEF*	
Elaboration et adoption de programmes, de matériaux pédagogiques et de manuels pour améliorer l'image, la vie et les opportunités d'emploi des jeunes filles	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Intégration du Genre dans le système éducatif comorien par l'IOF	
Garantie d'une prestation équitable de services et de matériel aux jeunes filles handicapées	Oui <input type="checkbox"/>		

* PANEF: Plan d'Action National pour l'éducation de la petite fille

b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.12.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "La fillette", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à favoriser les droits des petites filles. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et TIC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

b) Ratification ou intégration à la législation nationale des protocoles mondiaux pertinents

2.12.2 Votre pays a-t-il ratifié et intégré la Convention relative aux droits de l'enfant à sa législation?

Ratification

Oui

Intégration

Oui

Si la réponse à la question ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

Elaboration du rapport annuel sur l'Observatoire des Droits de Enfants de la Région Océan Indien (ODEROI) en 2006 et en 2008.

TROISIÈME PARTIE: Examen des principaux acquis, défis et enseignements

De manière générale, dans le cadre de vos efforts pour mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing dans votre pays, veuillez mentionner les quatre principaux acquis, défis et enseignements qui, selon vous, méritent d'être signalés. Veuillez les classer par ordre de priorité.

Principaux acquis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing

1. Les Fonds de Consolidation à la paix (BBF) qui démarre en 2009 dont parmi les quatre (4) domaines prioritaires le domaine Revitalisation de l'économie à travers les jeunes et les femmes est en faveur aux jeunes et aux femmes.
2. En Union des Comores a réalisé une évaluation du CLPD+15 à travers la revue documentaire et une analyse des politiques et programmes_ ainsi que les résultats des plans d'actions relatifs à l'amélioration des conditions de vie de la population ; en adéquation avec les recommandations de la CLPD ; particulièrement pour les Comores ; dans le Document de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et le Document Cadre de la Coopération entre le SNU et les pays (UNDAF) ;
3. Aussi cette évaluation a permis non seulement de mesurer la progression du pays dans la mise en œuvre de certains engagements nationaux en faveur du développement mais aussi ceux qui visent à atteindre les OMD à l'horizon 2015.

Principaux défis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing

1. Lutter contre les facteurs d'ordres culturels et traditionnels comme étant les principaux obstacles à l'épanouissement des femmes.
2. Promouvoir l'emploi féminin par un renforcement de la scolarisation systématique des filles, une amélioration des capacités de gestion des associations féminines et une politique de crédit plus encadrée, mieux ciblée et adaptée aux conditions spécifiques des femmes.
3. Promouvoir une culture statistique dans le pays et assurer la désagrégation des données selon le genre.

Principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing

1. Une attention particulière aux adolescents dans la planification et la mise en œuvre des programmes santé surtout au sein des programmes de lutte contre le paludisme et le VIH/ SIDA.
2. La poursuite de l'équité et l'égalité du genre.
3. Un meilleur encadrement des jeunes et des adolescents en matière d'éducation, de formation et d'accès à l'emploi.

Note finale:

Considérez-vous que certains thèmes pertinents ne sont pas couverts par le présent questionnaire? Si oui, veuillez faire part de votre point de vue, de vos commentaires et de vos observations à ce sujet

J'espère que le terrain est très vaste et comme il s'agit d'une évaluation des acquis dans une période données, seuls les défis relevés devront être pris en compte dans l'avenir.

MERCI INFINIMENT!